

Kosapan face aux intrigues françaises*

Morgan Sportes,

Kanika Chansang

On a souvent évoqué le côté folklorique de l'ambassade siamoise en France en 1687, mais assez peu les intrigues qui se nouèrent alors à Versailles, dans le dos de l'ambassadeur Kosapan. Les "minutes," jusqu'ici inédites, d'un entretien entre le marquis de Seignelay et ledit Kosapan permettent, à cet égard, de mieux percer les véritables intentions des Français dans cette affaire, et l'habileté du mandarin, Kosapan à les deviner...

Le 18 juin 1686, l'ambassadeur de Siam Kosapan, avec deux de ses collègues et une nombreuse suite de mandarin et domestiques, débarque à Brest. Sa mission officielle est de réclamer à Louis XIV et à son confesseur le père de la Chaise, douze jésuites qui enseigneront à leur souverain, le roi Naraï, les mathématiques; il doit aussi offrir à la France un comptoir, Singor (Songkhla) pour que la Compagnie des Indes Orientales y puisse commercer et, en cas de besoin, pour qu'elle protège de ses vaisseaux le Siam contre les appétits des Hollandais tout puissants en Asie.

Mais dans l'ombre de Kosapan (qu'on reçoit avec force, salves de canon, trompettes, tambours etc.), le jésuite Guy Tachard, qui est du voyage lui aussi, a été chargé par le premier ministre de Siam, l'aventurier grec Constantin Phaulkon, d'une toute autre mission.

Il a dans sa poche un mémoire secret que ledit Phaulkon, à l'insu de son roi, a rédigé de sa main (pour plus de discrétion) et qu'il a remis au jésuite au moment même où celui-ci allait s'embarquer dans les vaisseaux qui l'emmenaient en France.

. Ce mémoire secret¹ écrit en portugais constitue un acte de haute trahison. Le ministre grec propose en effet que Louis XIV envoie au Siam soixante-dix Français de qualité et très discrets (parmi lesquels il serait bon que se trouvent des pères jésuites, mais "déguisés," c'est à dire "en civil"). Ces 70 personnes, dès lors qu'elles se seraient habitués au pays et en auraient appris la langue, il les placeraient aux postes les plus importants de l'état, au commandement des

*This article was submitted in Sept. '95 (ed.).

troupes indigènes, des vaisseaux, il en ferait les gouverneurs des villes et ports et en mettrait même au conseil du roi Narai. Grâce à ces postes, à la richesse et à l'influence que cela leur conférerait, ces personnes pourraient se constituer dans la population siamoise "idolâtre" (qu'on inviterait à se convertir au christianisme en lui offrant toutes sortes d'avantages) un puissant parti. Ainsi, quand le roi régnant qui était âgé et en mauvaise santé viendrait à mourir, il serait facile aux Français et à Phaulkon de s'emparer du pouvoir, du moins de placer sur le trône un successeur à la dévotion de Louis XIV et qui, bon gré mal gré, n'aurait d'autre choix que de se faire chrétien lui aussi.

Notons que les destinataires du mémoire de Phaulkon (le mémoire original, en langue portugaise) étaient à la fois Louis XIV; son confesseur jésuite le père de la Chaise; le général de la Compagnie de Jésus, Charles de Noyelles; et le pape Innocent XI. Que cherchait Phaulkon? Selon de nombreux témoins,² il ne voulait rien d'autre que s'appuyer sur les catholiques, et les Français en particulier, pour s'imposer par la force aux Siamois qui le haïssaient et le tailleraient en pièces dès la mort du roi Narai qui le protégeait. D'aucuns même prétendent qu'il nourrissait l'espoir de s'emparer du trône.³ Les Français, de leur côté, tenteront d'utiliser Phaulkon pour mettre la main non seulement sur le Siam mais sur les nations environnantes. "Les Indes seront bientôt en état de se faire toutes chrétiennes quand elles seront devenues françaises" écrira plus tard le père Guy Tachard.⁴ Celui-ci, lorsqu'il traduira du portugais en français le mémoire secret du ministre Phaulkon, supprimera, dans la liste de ses destinataires, le Pape et le général des jésuites, n'y laissant donc que Louis XIV et de la Chaise.

Ainsi voyons nous que dès le départ, le "plan" de Phaulkon est infléchi, les Français tirant à eux toute la couverture, afin que ni Rome, ni d'autres princes catholiques (particulièrement le roi du Portugal puissant aux Indes) ne viennent marcher sur leurs plates-bandes. La volonté française d'évangéliser et de coloniser le Siam apparaît dans nombre de textes. Dans les instructions à l'envoyé extraordinaire à Siam, monsieur de la Loubère, du 25 janvier 1687⁵ ou la conversion du Siam est mise sur le même plan que celle, forcée, des protestants dans le royaume de France, il y est dit entre autres que Louis XIV "souhaite ardemment de faire connaître le christianisme dans des pays où il n'y a que SA SEULE PUISSANCE qui puisse l'introduire dans sa pureté." La volonté coloniale de la France est encore plus manifeste dans les Instructions au marquis d'Eragny (10 mars 1689) où l'on envisage deux possibilités: que le Siam soit confié, à la mort du roi régnant qui est malade, au gouvernement direct de la France (par le biais donc d'un vice roi), ou qu'on en offre la couronne à un homme de paille asservi aux intérêts français: "Comme la mort du roi de Siam

est l'inconvénient le plus à craindre et que Sa Majesté est informée que la maladie dont il est attaqué le met dans un danger évident de ne pas faire longue vie, elle est bien aise de lui (au marquis d'Eragny) expliquer clairement ses intentions sur ce sujet et pour cet effet, elle veut bien l'informer que le sieur Constance a fait espérer à Sa Majesté qu'il lui donnerait les moyens de disposer de ce royaume à sa volonté soit pour le faire gouverner elle même, soit pour le remettre à celui des prétendants qui conviendra le mieux à l'exécution des desseins de Sa Majesté."⁶

On peut douter (quoique, contre toute logique, les écrits jésuites officiels voudraient le faire entendre) que le roi Narai soit entré peu ou prou dans ce "plan" visant à livrer son propre pays à une puissance étrangère.

Une chose est sûre en tout cas, l'ambassadeur Kosapan ignorait absolument, en débarquant en France en juin 1686, les intrigues qui, dans son dos, par le biais de Tachard, allaient se nouer. Notons qu'étaient du voyage aussi deux pères des Missions Étrangères (ordre rival des jésuites en Asie), le père Vachet et l'abbé de Lionne qui avaient été chargés au Siam, Par leur Évêque Mgr Laneau, de contrecarrer à Versailles les manigances occultes de Tachard. L'abbé de Lionne était à la hauteur de cette mission. Il appartenait à une famille de la haute aristocratie et son père, alors défunt, fut un des plus grands ministres de Louis XIV.

Alors que Tachard et de Lionne intriguent à Versailles, on promène Kosapan un peu partout, le long de la Loire et de la Seine, on l'installe un temps à Vincennes, puis à Berny. Il visite Paris, ses monuments, ses palais, ses académies, ses églises, la Butte Montmartre, Notre-Dame, la porte Saint-Denis. Il doit assister à forces messes, pièces de théâtre, opéras. Puis il se rendra sur les frontières nord de la France jusqu'à Dunkerque pour admirer les magnifiques places-fortes que Louis XIV a fait ériger par Vauban sur les territoires nouvellement conquis. Défilés militaires, démonstrations d'artilleries etc.

La lecture du *Mercure Galant*, où les faits et gestes de Kosapan sont décrits⁷ –mais à travers des yeux français– permet, à quiconque essaie de se mettre dans la peau de cet ambassadeur d'imaginer comment peu à peu, et non sans angoisse, il "ouvre les yeux," et découvre l'étrange et dangereuse aventure dans laquelle s'est engagé son pays: en s'alliant avec la France, pour échapper à la menace hollandaise, le roi Narai n'est-il pas tombé de Charybde en Scylla (échapper au tigre pour se jeter dans la gueule du crocodile, dit un proverbe siamois)?

Les Français parlent avec Kosapan, tout au long du périple de celui-ci, mais ils parlent trop et, non sans naïveté, ils découvrent leurs intentions. Kosapan écoute et se tait. Et quand il parle, ce n'est jamais que pour dire à ses interlocuteurs

ce qu'ils souhaitent entendre. Au début, cependant, quand on l'entreprend sur la religion, et qu'on lui demande quand son peuple sortira "des ténèbres de l'idolâtrie," il se défend un peu, mais avec bien de diplomatie. Il s'expliquera sur le bouddhisme, entre autres avec le Maréchal de la Feuillade: "Ce qu'on dit d'une religion inconnue doit d'abord paraître ridicule à des personnes qui n'en ont nulle connaissance et qui en professent une autre, parce qu'il est naturel de croire toujours la religion qu'on a embrassée ou dans laquelle on est né, la meilleure de toutes."⁸ Un autre jour, il s'esquive dans une réponse toute dilatoire et qui ne veut pas dire grand chose: "Il y aura un jour beaucoup de chrétiens dans le royaume de Siam. Les Français deviendront Siamois et les Siamois français."⁹ Comprenne qui pourra. Mais quand on le met au pied du mur, il peut aller beaucoup plus loin dans ses diplomatiques concessions. Ainsi déclare-t-il à l'évêque de Tournay: "Je vous prie d'obtenir du vrai Dieu que je le puisse connaître et qu'il lui plaise de me tirer des ténèbres où je puis être pour que je professe un jour la véritable religion."¹⁰ On imagine la jubilation du prélat français qui, fort certainement, s'imaginait que Kosapan était déjà touché par la grâce et prêt de se convertir. Les Français à l'époque –ceux du moins qui n'avaient pas pris le chemin de l'exil, comme protestants et libertins– étaient si sûrs de détenir avec le catholicisme l'unique et universelle vérité, qu'ils ne pouvaient douter que la seule "force" de cette "vérité," comme l'écrirait la Bruyère,¹¹ ne finit par éclairer les "païens" au fond de leurs "ténèbres." Eussent-ils un peu mieux fréquenté le Siam, ou lu du moins les écrits de Monseigneur Laneau, qui y vécut vingt ans, ils eussent mieux senti que les Siamois lorsqu'ils disent "qu'ils sont dans les ténèbres, c'est par une sorte d'IRONIE, car ils pensent que nous y sommes nous mêmes."¹²

En voilà assez pour ce qui est des matières religieuses dont on harcela Kosapan. Plus graves encore seraient les multiples allusions qu'on lui ferait, tout au long de ses pérégrinations en France, au désir de Louis XIV de dépêcher au Siam des troupes et d'y construire des forteresses. Le duc de Condé (fils du Grand Condé) par exemple lui lancera: "Il serait à souhaiter que Siam ne fût pas si éloigné afin que (nos troupes) s'y puissent plus facilement transporter en cas de besoin."¹³

A son retour de voyage dans le nord de la France, Kosapan aura une nouvelle discussion avec le duc de Condé à qui il confiera combien il a été impressionné par les places-fortes construites par Vauban, particulièrement celle de Dunkerque (l'ambassadeur est allé jusqu'à demander à un de ses domestiques de mesurer l'épaisseur des murs de cette citadelle). Le duc lui demande si c'est ainsi qu'on fortifie les places dans son pays. Kosapan répond: "Les fortifications ne sont pas si nécessaires à Siam."¹⁴ Sans doute a-t-il déjà perçu l'intention des Français de bâtir dans son pays une pareille forteresse. Comment les Siamois pourraient-ils la reprendre, en cas de besoin, ne connaissant

rien de la technique des sièges et manquant d'une bonne artillerie? Au sujet de la forteresse de Dunkerque, il dira encore: "Cette forteresse-là paraît imprenable."¹⁵

Kosapan, à ce stade donc de son séjour en France, devait commencer à concevoir de très graves inquiétudes quant aux intentions réelles de Louis XIV, Le Roi Soleil voulait-il simplement contracter avec le roi Narai une alliance contre les Hollandais, et instaurer au Siam un comptoir, ou bien mettre la main sur ce pays? L'ambassadeur n'allait pas tarder à être affranchi: lors des deux ou trois entretiens particuliers qu'il aurait en novembre 1686 et janvier 1687 avec le secrétaire d'état à la Marine, le marquis de Seignelay, fils du défunt ministre Colbert. On va alors, définitivement, lui mettre les points sur les "i." Fort heureusement nous sommes en possession des précieuses "minutes" de ces entretiens, notées très certainement par l'interprète de Kosapan, le métis siamo-portugais François Pinheiro. Ces minutes ont été traduites en français, sans doute par l'abbé de Lionne qui assista lui-même, comme interprète, à ces conversations.¹⁶

Le marquis de Seignelay commence la conversation par une phrase fort tarabiscotée qui montre assez bien son embarras devant l'énormité de la déclaration qu'il a à faire: "Le roi m'ordonne de vous dire ce que je vais vous dire présentement de sa part." Puis, prenant nombre de chemins de traverse, il tourne un bon moment autour du pot: "Ce que Sa Majesté Très Chrétienne désire, c'est de faire un établissement solide et durable à Siam." Ainsi, ajoute-t-il "en cas que le roi de Siam eût quelque ennemi (entendre: les Hollandais) qui eût de mauvais desseins, le roi de France sera comme dans l'obligation de l'assister." Pour mieux... l'"assister" ledit roi de France enverra "en grande quantité" au Siam "des capitaines qui savent la guerre de mer et de terre et les fortifications." Ces-dits capitaines "enseigneront et instruiront les Siamois." Mais...mais... pour que la France puisse faire au Siam un "établissement solide et durable," il lui faut un lieu, un lieu fortifié, plus particulièrement un port, pour y établir ses hommes, son comptoir, ses bateaux. Or...or...Singor (Songkhla) que propose le roi de Siam n'est pas un bon lieu "à ce que nous ont fait connaître un grand nombre de personnes dignes de foi." "Il n'y a pas de port pour recevoir les vaisseaux, la ville est ruinée et plus de nul usage."

C'est alors que Seignelay pose à Kosapan cette question pour le moins étonnante: "J'ai deux choses à vous dire: la première est de savoir si le roi de Siam vous a donné pouvoir de traiter d'un autre lieu (que Singor) pour la Compagnie (des Indes). La deuxième est de savoir de vous si, en cas que la Compagnie (des Indes) trouve quelque lieu propre pour s'y établir solidement, l'on peut tenir pour certain que le roi de Siam le donnera..."

Kosapan (dont on imagine le trouble extrême) répond: "Je n'ai reçu aucun ordre pour traiter d'un autre lieu."

Après quelques circonlocutions, Seignelay qui est connu pour son franc parler, lance: "Pour ce qui regarde Singor...n'en parlons plus car c'est une affaire conclue qu'on ne la prendra pas, mais ne voyez-vous pas d'autre lieu... qui puisse être propre pour un établissement?"

Kosapan, qui commence certainement alors, sans trop vouloir y croire, à deviner autour de quel "pot" (ou plutôt de quel "lieu") le marquis de Seignelay est en train de tourner depuis de longues minutes, s'esquive, comme il en l'art, en récitant une liste de petits ports, sans importance, tout au long du golfe du Siam. Seignelay sort de ses gonds et va d'un coup au vif du sujet: "Bangkok, c'est à Bangkok que la Compagnie désire s'établir. Croyez-vous que le roi de Siam donnera Bangkok?"

On peut imaginer, malgré tout le sang-froid qu'on lui prête, l'extrême effroi dans lequel fut plongé Kosapan. Bangkok, comme il le dira plus tard, c'est la clef du royaume.¹⁷ Située à quelques dizaines de kilomètres en amont du fleuve Chao-Praya (qui est l'unique axe de circulation du Siam, dont les rivages sont hérissés de jungle), la petite ville de Bangkok permet à qui détient les deux forteresses qui la protègent, de part et d'autre de la rivière, de faire le blocus de tout le pays, et d'étouffer sa vie économique. Céder Bangkok, c'est se livrer pieds et poings liés aux Français. A quoi bon alors les faire venir au Siam...soi disant pour contrecarrer les Hollandais?

Diplomatique, Kosapan répond: "Si le roi mon maître donnera Bangkok, c'est ce que je ne puis vous dire." Harcelé quelques jours plus tard, lors d'un nouvel entretien avec Seignelay, il affirme: "Je ne puis pas traiter d'un autre lieu" (que Singor).

On sait que c'est cette demande de Bangkok, vraiment exorbitante qui entraînera l'échec des Français au Siam et leur expulsion du pays. Est-ce Seignelay seul qui est à l'origine de cette demande? A-t-il à cet égard été inspiré par les jésuites, comme l'affirme le père Vachet des Missions Étrangères¹⁸ ou par les pères des Missions Étrangères comme l'affirment les jésuites?¹⁹ Le père Tachard, de la Compagnie de Jésus, si l'on en croit le commentaire qu'il a écrit, au sujet du "mémoire secret" de Phaulkon, qu'il devait proposer à Louis XIV et au père de la Chaise, semble bien loin d'avoir été dans l'état d'esprit d'exiger Bangkok. Il paraît préférer même qu'on ne demande pas Singor.²⁰ Voici ce qu'il écrit; "M. le Marquis de Seignelay demande une place-forte pour assurer le commerce. J'ai déjà pris la liberté de lui répondre que, prenant les mesures qu'il sait assez (mettre donc, comme le propose Phaulkon, 70 Français, dont des jésuites déguisés, aux postes les plus importants de l'état siamois), toutes les villes du royaume seront des places de sûreté et je ne crois pas qu'il soit expédient de prendre Possession LA PREMIERE ANNÉE au nom du roi (de France) d'une place forte ou capitale dans les provinces." Et il s'en explique en disant que non seulement les Siamois, mais les Anglais, les Hollandais, les Chinois, les Maures,

nombreux dans le pays, en auraient de l'ombrage, et que cela pourrait entraîner une révolution contre laquelle les Français, en nombre insuffisant, ne sauraient résister.

Selon les jésuites donc, ce seraient les pères des Missions Étrangères, et en particulier l'abbé de Lionne, qui auraient inspiré d'exiger Bangkok à Seignelay lequel, à en croire Robert Challe²¹ n'aimait guère les jésuites. Il y a lieu de penser que de Lionne qui servit d'interprète lors des entretiens de Seignelay et de Kosapan eut une certaine part dans ce choix, quoi qu'il s'en défende. Qui peuvent être en effet ces "personnes dignes de foi," dont parle le secrétaire d'état à la Marine, qui lui ont dit que "Singor n'est pas un bon lieu" sinon les missionnaires lesquels, (contrairement aux jésuites français nouveaux venus au Siam) connaissent très bien ce pays où ils sont installés depuis vingt ans. Les missionnaires ne voulaient pas faire confiance à Phaulkon qui n'était qu'un aventurier, dont le pouvoir ne tenait qu'à un fil, et qui, péché rédhibitoire, jouait la carte jésuite. Ils voulaient aussi une place forte, proche de la capitale Ayuthya où les chrétiens, en cas de besoin, pourraient se réfugier, et d'où l'on pourrait faire pression sur les Siamois. Bangkok était ainsi le lieu idéal.²²

Kosapan était dans une terrible impasse. Il avait ordre de son roi de ramener au Siam des Français pour qu'ils installent un comptoir à Singor, et servent de contrepoids aux menaçants Hollandais. S'il ne ramenait pas ces Français, vues les moeurs expéditives du pays, il risquerait d'avoir la tête tranchée; mais s'il les ramenait, et qu'ils réclamassent, sous la menace de leurs canons et leurs mousquets, les places-fortes de Bangkok, il n'en aurait pas moins aussi la tête tranchée. Il fallait donc biaiser.

Lors d'un dernier entretien avec Seignelay Kosapan fait à ce ministre une réponse très "siamoise," voulant tout et ne rien dire: "Le roi mon maître a un très grand désir que les Français s'établissent solidement dans ses terres... Je tiens pour certain que si le roi de France envoie des gens pour faire un établissement, que le roi de Siam lui donnera un lieu propre à...faire un établissement solide."

Seignelay répond alors: "Le roi mon maître se fondant sur cette parole enverra dès cette fois des gens pour faire un établissement, cependant on n'enverra pas un très grand nombre de gens parce qu'on ne sait pas encore ce que ce sera le lieu qu'on donnera. Mais quand on en aura connaissance, pour lors on pourra en envoyer beaucoup...On enverra cette fois que ce qui sera nécessaire pour commencer l'établissement."

Kosapan : "Combien jugez-vous que le roi enverra de gens cette fois-ci?"

Seignelay : "Le roi pourra envoyer cette fois-ci trois vaisseaux et outre ce que le roi enverra des gens pour faire l'établissement, il enverra encore des gens de mérite qui sachent les choses de la mer et de la terre et les fortifications pour que le roi de Siam les emploie à ce qui lui plaira."

Kosapan : "Cet envoi fera un plaisir très sensible au roi mon maître."

Kosapan manifestement, cache son jeu. Comment ne pas le supposer fort inquiet: particulièrement au sujet du "nombre" de ces "gens" qu'on doit envoyer dans son pays. Il reposera quelques jours plus tard sa questions à Seignelay qui répond: "Le Roi enverra trois vaisseaux, quant au nombre de gens qu'on enverra, le roi ne l'a pas encore déterminé."²³

En fait quand il s'embarquera à Brest, le 1er mars 1687, ce n'es pas trois, mais cinq vaisseau que Kosapan verra, prêts à mettre la voile vers le Siam. Quant aux "gens" qui devaient s'y embarquer, il ne s'agissait pas de quelques commerçants et, quelques officiers destinés à former les soldats siamois, mais...de près de 700 soldats d'infanterie, armés jusqu'aux dents. "le premier ambassadeur (c'est à dire Kosapan), raconte un "mémoire" anonyme²⁴, n'avait point été informé à la cour de France de l'embarquement de ces troupes et il ne laissa pas de s'apercevoir de toutes les démarches secrètes du père Tachard et d'y mettre grande attention. Comme cet ambassadeur est un homme d'un grand flegme et même très dissimulé, il sut cacher ses sentiments et ne laissa pas d'observer également tout ce qu'on avait embarqué et tous ces préparatifs qu'on faisait pour Siam... Cependant Tachard et lui passèrent dans le même vaisseau. Pendant la traversée cet ambassadeur étudia la conduite du père Tachard et conçut dans ce temps-là une très grande haine contre lui." Notons que dans le récit des jésuites, et Particulièrement du père de Bèze, c'est contre l'abbé de Lionne que Kosapan aurait conçu une "grande haine," lequel de Lionne est accusé d'avoir demandé (et non Tachard donc) l'envoi des troupes.²⁵

Mettons d'accord pour une fois ces deux ordres rivaux. En supposant, avec bien des raisons, que c'est contre les Français de manière générale, et même contre tous les chrétiens, que Kosapan avait dû commencer de concevoir sinon cette "grande haine" du moins de forts graves soupçons. Le fait est qu'à peine revenu dans son pays, il serait un des plus ardents – et habiles – participants de la révolution qui bouterait hors du Siam les Français, et y étoufferait le christianisme. Les troupes de Louis XIV furent autorisées à débarquer. On les laissa même s'installer à Bangkok. Mais la forteresse était inachevée et indéfendable. Une fois l'escadre partie (qui pouvait faire le blocus du pays en bloquant la rivière), les Français furent assiégés. Pendant six mois au terme desquels on les expulsa.

Ainsi s'écroulèrent – assez dérisoirement il faut dire – les rêves français de colonisation de l'Asie au 17 ème siècle. Le mot de la fin, c'est le sieur Véret, de la Compagnie des Indes qui l'aura, quand il écrit, avec un truculent cynisme: "Nous sommes partis le pet au cul."²⁶

N.B. La version thaïe de cet article a été publiée dans la revue *Silapa Watanatam*, numéro du mois d'août 1993, pp.164-173.

**Mémoire écrit et signe de la main du Seigneur Constance et au
Pere Tachard pour le Communiquer au R.P. de la Chaise et en
rendre Compte au Roi.**

Vous savez déjà, mon père, les raisons qu'apporta M. le chevalier de Chaumont pour parler au roi de se faire chrétien et celles dont on se servait pour lui faire connaître que cela ne se pouvait jusqu'à ce qu'on eût trouvé une protection assurée pour accomplir un si grand dessein et pour le soutenir même en cas de révolution après qu'on l'aurait une fois exécuté. Il me reste donc à vous confier les moyens que je juge propres e nécessaires pour y réussir.

1) Vous aurez soin de ménager auprès du roi qu'il envoie en ce pays soixante ou soixante-dix personnes sages et habiles pour le gouvernement militaire et civil, modestes, fidèles et secrètes. Il serait à désirer que chacun d'entre elles parût avoir une subsistance honnête et n'attendre rien du roi de Siam dans les commencements, parce que cette marque de désintéressement leur acquerrait d'abord les bonnes grâces du roi et la bienveillance du peuple. J'aurai soin cependant que rien ne leur manque, et mon exemple et ma propre expérience doit leur répondre de leur fortune. Il serait à souhaiter que parmi elles, il y eut quelques pères jésuites en habit déguise et qui ne fussent point connus de ces séculiers, ni même, s'il se pouvait presque entre eux pour ce qu'ils seraient.

2) Il ne faudrait choisir pour ce nombre de 60 personnes que des gens vigilants, circonspects, et de bon sens, en sorte qu'on les trouvât capables d'exercer quelque charge que ce soit dans le royaume, car après quelques expériences, je les mettrai suivant leurs talents dans le conseil du Roi, dans les charges de guerre et des finances, dans les gouvernements, dans les intendances des provinces, des places et des vaisseaux et enfin dans les plus grands emplois du royaume.

3) Chacun d'eux doit être instruit de quelle manière il doit agir et à qui il doit obéir dans le dernier secret de la manière dont je vous ai déjà assez informé.

4) Pour soutenir ces personnes qualifiées dans ces postes importants, il serait bon que Sa Majesté Très Chrétienne permît à plusieurs de ses sujets d'entre les peuples de venir avec leurs familles soit dans ses vaisseaux, soit dans ceux de la Compagnie des Indes pour peupler les plus fortes places et les endroits les plus importants du royaume.

5) Nous donnerons ordre qu'on leur bâtisse des maisons à leur arrivée et qu'on leur pourvoie des champs et des jardins, des boeufs et des vaches pour les cultiver, afin qu'ils puissent aisément entretenir leurs familles, trafiquer et

s'enrichir ainsi que je vous l'ai expliqué. Ils seront aussi en état, en cas de changement dans le gouvernement ou de guerre, de servir en qualité d'officiers ou de soldats suivant leurs capacités.

6) Les 60 ou 70 qui seront dans les charges et les gouvernements seront en état non seulement de protéger et favoriser les chrétiens étrangers, mais encore d'attirer les idolâtres à notre Sainte Foi, et les naturels siamois ne manqueront pas de prendre ce parti en grand nombre lorsqu'ils y trouveront de la protection comme l'exemple des Maures établis dans le royaume de Siam l'a fait voir.

7) Afin que cela s'exécute plus aisément et se maintienne plus sûrement en cas de révolution, Sa Majesté Très Chrétienne enverra incessamment fortifier la place de Singor, la garnir de soldats et d'artillerie, avec les vaisseaux et les autres choses nécessaires pour un grand établissement. Tout cela dans la suite sera ainsi que je vous l'ai fait voir, pour prendre un tel accroissement que le Roi se procurera un avantage considérable aussi bien qu'aux états de Siam surtout si Sa Majesté veut établir deux colonies sur ces mers.

8) Que si l'on se sert bien de ces ouvertures, le Roi fera un bien très singulier aux chrétiens de la Cochinchine, du Tonkin, du Japon et de la Chine et obligera tous les peuples d'Orient à entretenir avec ses sujets un commerce si avantageux qu'il en retirera abondamment tous les frais qu'il y aura faits dans les commencements. Il ne sera pas besoin de faire pour cela des navires en Europe, ce qui est d'une grande dépense... On en pourra faire et équiper ici à quatre fois et peut être à dix fois meilleur marché qu'en quelque partie de l'Europe que ce soit pourvu qu'on ait quelques gens qui sachent travailler, car il y a du fer et de la fonte pour les canons, du salpêtre pour la poudre, et du chanvre pour les toiles et cordages.

9) Je ne doute point que le Roi par ses moyens n'introduise dans ce royaume la véritable religion et ne le convertisse avec beaucoup d'autres comme j'en vois toutes les apparences imaginables, en sorte qu'il semble que tout se dispose à faire réussir une si grande entreprise.

10) Quand le roi de Siam, que Dieu nous conserve longues années, viendrait à mourir, je puis assurer Sa Majesté que pourvu qu'on ait pris les mesures dont je viens de parler, il sera beaucoup moins difficile de convertir son successeur et de faire suivre tout le royaume.

Je vous prie, mon révérend père de négocier tout cela et le reste que je vous ai communiqué auprès du Roi Très Chrétien par le moyen de son confesseur et d'agir aussi pour cela auprès du Pape, pour autant que Sa Majesté le jugera à

propos, par le moyen du père général de votre Compagnie, le tout pour la plus grande gloire de Dieu et l'avancement de la Sainte Foi en ce pays, mais avec tout le secret qu'il se pourra, et que je vous demande devant Dieu, sur votre parole du prêtre de la Compagnie du Jésus. Je conjure notre Seigneur de vous ramener bientôt et en bonne santé.

De mon balon (bateau) à l'entrée de la barre de Siam, le 18 décembre 1685.

Votre très humble et indigne frère, C. PHAULKON

Notes

1. L'original du mémoire secret de Phaulkon est aux Archives Nationales, Paris, colonies: C1 22 (183–184). Traduction française: C1 22 (177–178); traduction française avec commentaire de Tachard : AN, K1334 n 2.
2. Mémoire du Comte de Forbin, Amsterdam 1729.
3. De Choisy, Mémoire pour servir à l'histoire de Louis XIV, Paris: Mercure de France, 1983.
4. Pièces sur les missions des Indes orientales 15476, manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, Paris; lettre du père Tachard au père Verjus, Brest 26/7/1688.
5. Instructions à monsieur de la Loubère du 25/1/1687, Archives Nationales, Paris, colonies : 27 (6–15).
6. *Instructions à d'Eragny du 10/3/1689*, Archives Nationales, Paris., colonies : C1 27 (91–98). Le sieur d'Eragny qui devait partir pour le Siam en renfort, à la tête d'un second corps expéditionnaire français, ne ferait pas le voyage. Quelques temps avant son départ, on apprendrait en effet des nouvelles de Siam: une révolution, en avait chassé le premier corps expéditionnaire français parti en 1687.
7. Doneau de Vizé, *Voyage des ambassadeurs de Siam en France*, Mercure Galant 1686–1687, Bangkok: Chalermnit Books.
8. Doneau de Vizé, p. 60.
9. *ibid.*, p. 504.
10. *ibid.*, p. 453.
11. La Bruyère, *Les Caractères*, chapitre "des esprits forts," maxime 29, Paris: Garnier Flammarion, 1965.
12. *Petit abrégé des livres siamois*, par Monseigneur Laneau, Archives des Missions Étrangères, Paris, Volume 879, p. 879. Cité par Bernard Wirth, *Stratégie d'évangélisation des prêtres des Missions Étrangères de Paris à Siam*, thèse, Université Lyon II : "C'est la manière dont ces gens ici se servent communément: ils (les Siamois) ne veulent choquer personne et ils ont peur qu'on trouve mauvais s'ils vous contredisent ou s'ils disputent contre vous. Cette manière d'agir... trompe assez souvent les missionnaires nouveaux venus (au Siam) qui, leur parlant de la religion, pensent qu'ils conçoivent d'abord tout ce qu'on leur dit et qu'ils en sont convaincus voyant qu'ils en tombent d'accord... Cela ne vient que de ce qu'ils croient une grande incivilité de disputer et de contredire. S'ils le font jamais, c'est en protestant –peu sincèrement– qu'ils ne veulent que s'éclaircir de la vérité. Ce n'est pas une grande humilité en eux de dire qu'ils sont dans les ténèbres, c'est plutôt une ironie car ils pensent que nous y sommes nous mêmes."
13. Doneau de Vizé, *op. cit.*, p. 116.
14. *ibid.*, p. 595.
15. *ibid.*, p. 418.
16. *Lettres des ambassadeurs de Siam, 1686*. Archives Nationales, Paris, colonies : C1 23 (58–73).
17. L'expression est rapportée entre autres dans *Journal du voyage à Siam de Cébéret*, Archives Nationales, Paris, colonies : C1 24 (4–88).
18. *Histoire de Constance Phaulkon, favori du roi de Siam*, par B. Vachet, Archives Missions Étrangères, volume 868.

19. Mémoire du père de Bèze sur (la vie de Constance Phaulkon, Tokyo : Presses Salésiennes, 1947,
20. K 1334 n 2, Archives Nationales, Paris.
21. Robert Challe, *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales*, Paris: Mercure de France, 1983.
22. De Bèze, op.cit., p. 46.
23. Voici comment dans son mémoire, pp. 81–82, le père de Bèze (sujet à caution) retrace l'entretien de Seignelay et Kosapan, et le rôle qu'y joua de Lionne ; "(Kosapan) savait de quelle importance était Bangkok et l'ombrage que prendraient les Siamois s'ils la voyaient livrer aux Français. Il n'avait jamais voulu consentir à la promettre en France de la Part de son roi, quelque instance qu'on lui en pût faire. M. de Lionne cependant, qui avait cette affaire fort à coeur, lui ayant fait voir un mémoire que monsieur Constance avait donné à monsieur de Chaumont sur quelques affaires particulières dans lequel il lui marquait, en passant, que la confiance qu'avait le roi de Siam à Sa Majesté très chrétienne était si grande qu'il lui confierait volontiers toutes ses places; il lui dit que, puisque monsieur Constance offrait de la part du roi de Siam la garde de toutes les places du royaume, il pouvait bien promettre celle de Bangkok et Mergui; que c'était là l'unique moyen de contenter la France et d'avoir un heureux succès de son ambassade. Ce Siamois se laissa engager par là, non pas à les promettre, mais à dire à monsieur de Seignelay, de qui il eut une audience secrète sur ce sujet, qu'il croyait que son roi, vue l'amitié qu'il avait pour Sa Majesté très chrétienne, lui confierait volontiers la garde de ces deux places. Il eut cependant depuis beaucoup de scrupules de cette démarche qu'il avait faite sans ordre, surtout lorsqu'il vit qu'en conséquence de cela, on envoyait grand nombre de troupes..."
Le père B. Vachet des Missions Étrangères, dans son *Histoire de Constance Phaulkon*

